

République française

Département de la Meuse

COMMUNE DE JOUY EN ARGONNE

Séance du 04 avril 2023

Membres en exercice :

6

Date de la convocation: 27/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Patricia HOUCKERT

Présents : 5

Présents : Chantal BARGES, Régis DAMAMME, Patricia HOUCKERT, Ludivine RENIER, Jean-Louis BODEUX

Votants: 5

Pour: 5

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Angeline RENIER

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Ludivine RENIER

Objet: APPROBATION D'UN BLASON - 2023_010

M. Robert LOUIS et M. Dominique LACORDE, membres du comité lorrain d'héraldique, propose à la commune de JOUY EN ARGONNE un blason suivant la description ci-dessous :

-Parti : au 1- de gueules à un buste du dieu Mars d'or en chef et à une feuille de chêne du même posée en bande, en pointe ; au 2- d'azur à une croix papale, à triple traverse d'argent et à une croix tréflée de gueules de brochant, en coeur, sur la précédente.

- Soutien de l'écu : deux épis de blé tigés, feuillé et fruités d'or passés en sautoir.

- Croix de guerre 1914/1918 au naturel, appendue à son ruban et brochant sur la croisure.

- Devise : JOUY EN ARGONNE en lettres d'argent sur un listel d'azur au revers de gueules.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ACCEPTE et ADOPTE ce blason pour la commune de JOUY EN ARGONNE.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Sous Préfecture de Verdun
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2023 055-215502576-20230404-2023_010-DE